



Ecole primaire et maternelle



2025 - 2026



Rue Félix De Keuster 58 – 1150 Bruxelles – 02/779 .07.87  
[www.lesacrecoeur.be](http://www.lesacrecoeur.be) – [secretariat@lesacrecoeur.be](mailto:secretariat@lesacrecoeur.be)

## Le mot des directions

Toujours ensemble pour vous accueillir, nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe d'enseignants professionnelle, solidaire et pleinement investie pour offrir le meilleur à vos enfants.

Les enjeux actuels de notre société nous amènent à développer chez eux des compétences variées, indispensables pour s'épanouir dans un monde complexe. Nous travaillons ainsi sur l'autonomie, l'esprit critique, la communication constructive et la capacité à se questionner, afin que chaque élève puisse affirmer ses idées tout en respectant celles des autres.

Depuis plus de cinq ans, nous avons fait le choix de la co-intervention et du co-enseignement, c'est-à-dire la présence de plusieurs adultes dans une même classe. Véritable fer de lance de notre vision pédagogique, cette approche permet d'apporter une réponse plus rapide et adaptée aux besoins de chacun, d'offrir un regard croisé sur les apprentissages et d'enrichir les méthodes pédagogiques. Les résultats observés confirment les bénéfices de cette démarche pour nos élèves.

Notre éducateur occupe également une place centrale dans la vie de l'école. Son rôle est essentiel pour accompagner les élèves dans leurs relations aux autres, leur intégration au sein du groupe et l'encadrement des temps de midi — des moments clés de la vie scolaire.

### Pour cette année...

- **Classes de dépaysement** pour tous les élèves de M3 à P6 : des moments uniques, hors du quotidien, qui permettront à chacun de grandir, de s'ouvrir et de partager une expérience inoubliable avec sa classe et ses enseignants.
- **Réflexion pédagogique** autour de la méthode CPIM : Cette méthode vise à aider les enseignants à adapter leurs pratiques pour stimuler davantage chez leurs élèves **les fonctions exécutives**. Celles-ci sont responsables, entre autres, de l'autonomie, des apprentissages et de la gestion du comportement en classe. Tout cela se construit dans un **cadre bienveillant** : un environnement sécurisant, encourageant et respectueux, où l'enfant ose essayer, se tromper, recommencer et progresser à son rythme.
- **Travail approfondi en français**, en particulier sur la grammaire et le sens.
- **Mise en œuvre du tronc commun** pour l'ensemble des élèves, désormais élargi aux P6.

C'est ensemble que nous pouvons construire une société meilleure pour vos enfants.

**Géraldine Eechaute & Thomas Hendricks**

## L'équipe éducative

Voici l'équipe éducative qui sera ravie d'accompagner vos enfants tout au long de cette année scolaire :

**Ecole 1 : Direction** : Géraldine Eechaute

### Equipe maternelle

**Classe d'accueil** : Aurélie Wartel, Laetitia Saint-Rémy et Valérie Colignon

**Plateaux 3 et 4 ans** : Isabelle Nélis, Natacha Lekenne, Déborah Aragon, Emilie Corbisier, Laura Drouillon et Anita Araszkievicz

**Troisièmes maternelles** : Véronique Mortier, Marie-Noëlle Wathelet et Mélinée Holemans

**Assistante maternelle** : Sandra et Ouahiba

**Psychomotriciens** : Laurence Lenoble

### Equipe primaire

**Premières années** : Sandrine Maurissen et Léa Sapart

**Co-enseignement en 1P**: Kathleen Bouvy

**Deuxièmes années** : Laura Vanmoer et Aurélie Poquet

**Co-enseignement en 2P**: Annick Geets

**Co-enseignement en 1P et 2P**: Alice Accarain

**Eveil aux langues en 1P et 2P** : Sacha Van Droogenbroeck

**Ecole 2 : Direction** : Thomas Hendricks

**Troisièmes années** : Kenza Taïeb et Sabine Mahy

**Quatrièmes années** : Julie Meganck et Caroline Reumont

**Co-enseignement en 3P et 4P** : Annick Darc

**Professeur de néerlandais 3P et 4P** : Anne Ranjard

**Cinquièmes années** : Béatrice Hody et Frédéric De Myttenaere

**Sixièmes années** : Marie Guilmain et Sophie Roeseler

**Professeurs de néerlandais 5P et 6P** : Sacha Van Droogenbroeck et Noémie Moens

**Co-enseignement en 5P et 6P** : Noémie Moens et Liam Vanderstraeten

### Pour les 2 écoles :

**Professeurs de gymnastique et de natation** : Cathy Gateau, Laurence Lenoble et Raphaël De Myttenaere

**Educateur** : Romain Goffette

**Animation religieuse** : Les Abbés Jacques Leirens et Etienne Montero

### Personnel encadrant complémentaire :

Chantal et Biam

**Secrétariat** : Géraldine Duqué



## Charte des droits et devoirs des parents du Sacré-Cœur de Stockel



***Eduquons les enfants main dans la main, la collaboration est bénéfique pour tous !***

### ***Nous école, nous nous engageons à :***

- donner un enseignement de qualité à tous
- préparer les futurs adultes de demain en aidant les élèves à s'approprier davantage les compétences du 21<sup>ème</sup> siècle
- accompagner votre enfant pour qu'il se développe dans sa globalité en respectant ses particularités
- utiliser des méthodes pédagogiques variées permettant un apprentissage complet et durable
- offrir une prise en charge spécifique aux enfants en difficulté
- offrir un climat de travail et de vie serein et positif
- développer la capacité à gérer les émotions et les conflits dans un esprit constructif
- transmettre les valeurs chrétiennes : amour, pardon, respect, espérance, joie, paix, justice, courage, partage, honnêteté et reconnaissance

### ***Nous sollicitons de votre part :***

- d'avoir pris connaissance et de respecter le règlement de l'école établi dans le ROI disponible sur le site [lesacrecoeur.be](http://lesacrecoeur.be)
- d'être au sein de l'école un exemple positif pour votre enfant : dire bonjour, merci, pardon, s'il vous plaît...
- de s'intéresser au travail qui a été réalisé en classe et de signer quotidiennement le journal de classe
- de respecter scrupuleusement les horaires et temps scolaires (début des cours – congés)
- de contribuer à entretenir un climat de confiance mutuelle et une relation de respect envers chaque membre de l'équipe éducative
- d'utiliser une communication courtoise et adaptée en cas de problème ou question en s'adressant directement à la personne concernée
- de se comporter en cyber-citoyens responsables en utilisant les réseaux sociaux sans porter atteinte à autrui et d'être attentif à l'utilisation qu'en font vos enfants
- de penser à mettre tout en œuvre pour que votre enfant soit en mesure d'apprendre dans les meilleures conditions : temps de sommeil, réguler les écrans, établir un cadre, mettre des limites sécurisantes et bienveillantes, collaborer positivement avec l'école...

*« Les enfants ont, pour grandir et s'épanouir, un urgent besoin de parents qui respirent et prennent le temps de le faire. Pour cela, il n'est sans doute pas inutile de nos jours de leur rappeler qu'une éducation réussie prend le plus souvent la forme d'un savoureux cocktail constitué d'une juste mesure d'intérêt bienveillant, d'un zeste de délicatesse affective et d'une énorme dose de sérénité. » Bruno Humbeeck*

**Chaque partie met tout en œuvre pour que vos enfants jouissent d'une scolarité de qualité et d'un environnement qui le fera s'épanouir pleinement ! Votre collaboration nous est indispensable !**

## L'abécédaire

Pour que cette année voit se réaliser ce beau projet du bien vivre ensemble, nous vous proposons **de lire avec attention** l'abécédaire qui vous rappelle les informations utiles et pratiques à la vie quotidienne au Sacré-Cœur.

**Nous avons surligné en jaune ce qui a été modifié et ce sur quoi nous mettons une attention particulière cette année**

### A comme Activités du midi

L'ASBL « **ça Crée Midi** » propose à vos enfants des ateliers payants de sport, théâtre, musique, langues, danse, ateliers créatifs, .... Ces activités sont proposées le midi aux enfants qui le souhaitent et ce à partir de 4 ans. Des renseignements plus précis vous parviendront ultérieurement par courrier.

**Responsables des activités** : Madame Annick Geets et monsieur Frédéric De Myttenaere

Contact : cacreemidi@gmail.com

### A comme assurances scolaires–accidents

En cas d'accident survenant à l'école, les premiers soins y seront administrés. Les décisions urgentes sont prises par l'école en attendant le relais des parents qui seront avertis dans les plus brefs délais.

La partie des frais qui ne serait pas prise en charge par la mutuelle sera normalement remboursée par l'assurance scolaire.

**Attention, celle-ci ne couvre pas le bris des lunettes, le vol et les déprédations de matériel ou de vêtements.**

Chaque accident scolaire est à déclarer au moyen d'un formulaire spécifique à demander au secrétariat.

En cas d'accident grave l'enfant sera acheminé par ambulance aux cliniques universitaires Saint-Luc.

### A comme absences : informer uniquement le titulaire

**Toute absence doit être justifiée par écrit par les parents auprès du professeur.**

Attention, les absences pour « raisons familiales » ne sont pas acceptées par le vérificateur et sont comptabilisées comme absence injustifiées. **Seuls les motifs suivants sont considérés comme justifiés** : maladie ou indisposition couverte par un certificat médical, la convocation auprès d'une autorité publique ou un décès. **A partir de 9 demi-jours d'absence injustifiée, un signalement sera effectué auprès du Service de l'obligation scolaire. Cette réglementation est valable dès la troisième maternelle !!!**

Toute absence de plus de 2 jours consécutifs doit être couverte par un certificat médical à remettre au titulaire dans les plus brefs délais.

**La loi sur l'obligation scolaire n'habilite pas la direction à autoriser l'anticipation ou la prolongation des périodes de vacances. Merci d'y être attentif.**

**Nous vous demandons également de prendre les rendez-vous médicaux de vos enfants HORS DU TEMPS SCOLAIRE.**

### B comme bibliothèque

Du personnel bénévole en assure l'organisation. Durant la semaine, les élèves ont la possibilité d'emprunter un livre choisi. Merci de respecter le règlement de la bibliothèque afin que l'on puisse continuer d'offrir à vos enfants le plaisir de lire !

**Personne responsable** : Mme Katia.

## C comme Centre Psycho-Médico-Social

Notre école est rattachée au centre PMS situé : Place de l'Alma, 3 bte 9 à 1200 BXL

☎ 02/896.54.51 – ✉ [sacrecoeurkeuster@pmswl.be](mailto:sacrecoeurkeuster@pmswl.be)

L'équipe PMS est à la disposition des élèves, des parents et des enseignants pour toutes questions relatives au développement personnel et social, à l'adaptation scolaire et aux questions d'apprentissage, au choix d'attitudes éducatives appropriées à une situation vécue, à l'orientation, au choix d'études ou de filière de formation. Elle prend en compte les aspects psychologiques, sociaux et de santé qui influencent l'épanouissement global de l'enfant. Outre des temps de rencontre, des animations collectives peuvent être prévues, en fonction des besoins et de l'âge des enfants.

Pour une présentation générale de notre service : [Qu'est-ce qu'un centre PMS ? \(pmswl.be\)](http://pmswl.be)

L'équipe PMS se compose d'une psychologue, d'une assistante sociale, d'une infirmière et d'une logopède

La partie médicale est confiée au docteur Michel Geelhand : ☎ 02/764.30.80

Les interventions de l'équipe PMS impliquent la gratuité et la garantie du secret professionnel.

*En référence à l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 19 mai 1995, les parents ont la possibilité de refuser le bénéfice de la guidance individuelle organisée par le PMS. Le formulaire de refus peut être demandé au centre PMS.*

## C comme changement

Tout changement signalétique relatif à la famille (numéro de téléphone, GSM, adresse, adresse mail, situation parentale, garde familiale, autorisation de sortie...) est à signaler **le plus rapidement possible** auprès de la direction ou du secrétariat.

## C comme classes extérieures

L'apprentissage de la vie en groupe, l'éveil au monde extérieur, les activités sportives, l'exploitation pédagogique de toutes les découvertes, le rapprochement avec la nature pour mieux la comprendre, pour mieux la respecter, la rencontre avec d'autres milieux de vie sont autant de facteurs nécessaires à l'épanouissement de l'enfant et qui poussent notre école à la continuité de ces activités.

### **Au programme pour l'année scolaire 2025-2026 :**

**P1 – P2 : Classes de sport du 1er au 5 décembre 2025**

**P5 – P6 : Classes de sport du 9 au 13 février 2026**

**P3 : Classes vertes du 30 mars au 3 avril 2026**

**P4 : Classes vertes du 13 au 17 avril 2026**

**M3 : Classes de mer les 15, 16 et 17 juin 2026**

La participation de TOUS les enfants est obligatoire, seules des raisons de santé peuvent être prises en compte pour exempter un enfant de ce type d'activité.

Aucun problème financier ne doit empêcher la participation de votre enfant. Les éventuelles difficultés financières seront traitées et solutionnées en toute discrétion par la direction.

## C comme collation : **croquons des fruits (légumes) les mardis et jeudis et buvons de l'eau !**

Nous accordons une importance particulière à une alimentation saine et équilibrée.

Pensez donc à donner à vos enfants une collation saine !

**JOURNEES DES FRUITS OU LEGUMES : mardi et jeudi** (apportés par les enfants)

**Chips, bonbons, sucettes, chewing-gum... sont strictement interdits !**

**Toutes boissons pétillantes ou sucrée en canette ou en bouteille en verre ne sont pas autorisées !**

**BUVONS DE L'EAU : chaque enfant apportera une gourde avec de l'eau !**

**Des collations « collectives saines » sont organisées au sein de classes maternelles.**

## C comme Comité des parents

Le comité des parents est composé de parents dynamiques et motivés qui organisent des activités au sein de l'école de manière à créer une ambiance familiale entre enfants, parents et professeurs.

Créons du lien et collaborons ensemble à l'un ou l'autre projet éducatif qui nous tiens à cœur au sein de cette magnifique école.

Plus qu'un comité des fêtes, nous souhaitons porter avec vous, des sujets, des questions pour un meilleur vivre ensemble autour des valeurs de l'école.

### Comment ?

- Collaborer et proposer des activités au corps professoral avec le soutien financier du comité et l'aide des parents.
- Faire vivre la communauté des délégués de classe comme relais et source d'inspiration.
- Faire bénéficier l'école davantage du large réseau des parents.

Etre disponibles pour aider lors des organisations diverses.

N'hésitez pas à visiter les contacter : <https://www.facebook.com/sacrecomite/>

Contact : [cfescs@gmail.com](mailto:cfescs@gmail.com)

## C comme congés scolaires 2025-2026 et conférences pédagogiques

Congé d'automne	Du lundi 20 octobre au dimanche 2 novembre 2025
Jour de l'Armistice	Mardi 11 novembre 2025
Vacances d'hiver	Du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026
Congé de détente	Du lundi 16 février au dimanche 1er mars 2026
Lundi de Pâques	Lundi 6 avril 2026
Vacances de printemps	Du lundi 27 avril au dimanche 10 mai 2026
Jeudi de l'Ascension	Jeudi 14 mai 2026
Lundi de Pentecôte	Lundi 25 mai 2026
Les vacances d'été débutent le	Samedi 4 juillet 2026

**Conférences pédagogiques** : cours suspendus et garderie organisée :

**Pour les 2 sections :**

- Mardi 16 septembre

- Mardi 14 octobre

## C comme Conseil de participation

Ce conseil vise la construction d'une culture de participation au sein des écoles. Des membres du Pouvoir Organisateur, du personnel de l'école et des parents siègent à ce conseil. Il est présidé par les directions.

**Une première réunion dans le courant du premier trimestre : 25 septembre 2025.**

## D comme Dossier d'Accompagnement de l'élève (D'AccE)

Le Dossier d'Accompagnement de l'élève (D'AccE) est un dossier individuel et unique pour chaque élève, qui l'accompagne tout au long de sa scolarité.

Il permet d'assurer le suivi du parcours scolaire et de garantir la continuité des apprentissages. Chaque élève bénéficie d'un accompagnement personnalisé, renforcé en cas de difficultés. Toutes les mesures mises en place y sont consignées afin d'assurer un suivi cohérent, même en cas de changement d'enseignant, de classe ou d'école. Si un D'AccE est ouvert pour votre enfant, vous en serez directement informés et nous prendrons le temps d'en discuter avec vous.

Les informations officielles se trouvent en fin de document.

## D comme dialogue

Pour une communication adéquate et constructive, nous vous invitons à nous partager **au plus vite** tout problème ou difficulté rencontrée. Toute communication peut se faire via le journal de classe de votre enfant et **sur rendez-vous** auprès de la personne concernée. Nous prendrons ainsi le temps nécessaire pour répondre au mieux à vos demandes, questions, difficultés....

## E comme étude **POUR TOUS** (organisée par ASBL Dynamix23 et dirigée par les enseignants)

Une étude dirigée, par groupe d'âge, est organisée de 15h45 à 16h45 les lundis et jeudis tout au long de l'année scolaire pour **TOUS les enfants présents à l'école durant cette période** sur simple inscription auprès de Dynamix23. Pour toute inscription voire le site de l'école.

**L'étude débutera le lundi 1er septembre 2025.**

## E comme entrée de l'école

### MATIN

**Section maternelle** : Entrées et sorties par le chemin longeant le bâtiment des Chiros qui vous conduira dans la petite cour d'où vous pourrez entrer dans le couloir du rez-de-chaussée.

**Garderie du matin de 7h30 à 8h30** : accueil dans le réfectoire. Entrée par la petite grille de la grande cour.

**Accueil en classe de 8h30 à 9h** : vous pouvez conduire votre enfant directement en classe, l'enseignante vous y accueille. **Sorties par le chemin du Chiro.**

**!! Arrivée de tous les élèves à 8h45 au plus tard en classe !!**

**Les grilles seront fermées à 9h précises.** Merci de respecter les horaires !

**Section primaire** : Entrée **UNIQUEMENT** par la grille centrale de la cour **SEULS les enfants entrent dans la cour** (les parents s'arrêtent à la grille). Accueil en garderie dès 7h30 dans le réfectoire ou dans la cour selon la météo. A partir de 8h20, les élèves de P3 à P6 montent librement en classe où les enseignants les accueillent. **La grille sera fermée à 8h30 précises.** Merci de respecter les horaires de début des cours !

Pour les parents de P1 et P2, vous aurez la possibilité de rencontrer les titulaires dans les classes entre 8h15 et 8h30. N'hésitez pas à les rejoindre dans leur classe !

**Au-delà de ces heures**, les entrées et sorties se font **UNIQUEMENT** par le secrétariat rue Félix de Keuster, 58.

Pensez à la sécurité de vos enfants aux abords de l'école en modérant votre vitesse et en étant vigilants aux usagers faibles (cyclistes et piétons).

## F comme farde de communication et farde « facteur » ET EMAILS

Chaque enfant sera en possession d'une farde de « communication » en primaire et d'une farde « facteur » en maternelle, dans laquelle vous trouverez régulièrement des documents officiels et informatifs importants transmis par l'école ou par l'enseignant de vos enfants. **Pensez donc à la consulter quotidiennement afin de recevoir à temps l'ensemble des informations !**

**Dans un souci d'écologie, la plupart des communications se feront via votre boîte mail. Soyez-y attentifs !**

## F comme farde d'évolution pour la section primaire

Afin de suivre l'évolution des acquis de vos enfants une farde d'évolution reprenant l'ensemble des évaluations vous sera remise par le titulaire de votre enfant. **Les dates et le nombre de remise de farde pourront être adaptés selon les années, l'enseignant vous donnera des précisions lors de la réunion de rentrée.**

## F comme frais

Une note de frais vous sera communiquée :

1. **les frais scolaires** (natation et transport, activités sportives et culturelles, ouvrages conseillés, achats groupés, classes extérieures.....)
2. **les services** (garderies du matin, surveillances de midi et repas) (voir tarifs à garderie et à repas)

Cette note vous sera transmise **chaque MOIS** via la farde communication de votre enfant. Nous vous demandons d'honorer cette facture dans les **plus brefs délais**.

**Les classes extérieures sont notées dans la facturation mensuelle** : les frais à prévoir s'élèvent à environ 200 euros pour les classes extérieures d'une durée de 5 jours.

Une feuille de réservation pour les services vous parviendra **en début d'année**. **Merci de la compléter et de la retourner, sans tarder au titulaire de votre enfant. Le secrétariat établira votre facture qui vous sera transmise pour paiement mensuel. Il s'agit de services payants, tout défaut de paiement entraînera un non accès aux services proposés.**

Une estimation de l'ensemble des frais pour l'année vous sera transmise à la rentrée.

Les informations officielles relatives à la gratuité se trouvent à la fin du document.

## G comme garderie du matin

**Horaire et tarif :**

- **le matin** : tous les jours de la semaine à partir de 7h30.

**Un montant de 1 € vous sera demandé par enfant qui arrive avant 8h.**

## G comme garderie du soir et du mercredi après-midi : ASBL Dynamix23

Leur dossier complet de présentation vous est transmis en même temps que ce carnet. Il est également disponible sur le site internet de l'école : [www.lesacrecoeur.be](http://www.lesacrecoeur.be)

## G comme gymnastique et sport

**Equipement :**

- **Maternelles** : sandales de gymnastique sans lacet.
- Primaires :
  - T-shirt blanc uni sans dessin
  - sandales de gymnastique sans lacet
  - short bleu
  - pas de bijoux et cheveux longs attachés

**Nous vous rappelons que le cours de gymnastique et de natation sont des cours soumis à l'inspection et donc obligatoires. Toute exemption doit être motivée par écrit à l'attention du professeur chargé du cours. Si la dispense dépasse 1 semaine, un certificat médical sera exigé.**

## H comme horaire

Accueil des élèves dès 7h30.

SECTION MATERNELLE	SECTION PRIMAIRE
8h30 à 8h45 Accueil des enfants (Papa, maman : merci de quitter la classe <b>avant</b> la sonnerie de 9h).	8h30 début des activités d'apprentissage
9h Début des activités	10h10 récréation
10h25 Récréation	10h25 reprise des activités d'apprentissage
10h50 Reprise des activités	12h05 repas et récréation
11h30 Repas	13h30 reprise des activités d'apprentissage
12h00 Récréation ou sieste (12h30 de Toussaint à Pâques)	15h25 fin des cours
13h30 Reprise des activités et fin de la sieste	15h45 étude dirigée
15h25 Fin des activités	16h45 fin de l'étude
15h35 Animations extrascolaires	16h45 Animations extrascolaires

## 18h FERMETURE DE L'ECOLE

Merci à chacun de respecter cet horaire afin d'éviter de perturber les activités d'apprentissage.

**TOUT RETARD ENGENDRE POUR VOTRE ENFANT, SON ENSEIGNANT ET LE GROUPE CLASSE des troubles de l'attention et de la concentration et des difficultés à entrer en activité.**

**Rappel ROI** : « Tout élève a l'obligation de fréquenter effectivement et assidûment les cours. S'il ne le fait pas, la réglementation prévoit qu'il perde la qualité d'élève régulier et ne puisse dès lors plus prétendre à la sanction des études et donc à la réussite de son année scolaire.

### Les retards

Le début des cours est fixé à 8h30 le matin et à 13h30 l'après-midi. Les enfants arriveront au moins 5 minutes avant le début des cours. Cependant, les enfants des classes maternelles peuvent être conduits en classe le matin de 8h30 à 8h45. En cas de retards trop fréquents, les parents seront convoqués afin de prendre des mesures adéquates.

a) Obligations pour l'élève:

> Participation aux cours:

L'élève soumis à l'obligation scolaire (dès l'année de ses cinq ans) est tenu de participer à tous les cours (y compris la natation, la gymnastique et le néerlandais) et activités pédagogiques. Toute dispense éventuelle ne peut être accordée que par le chef d'établissement ou son délégué après demande dûment justifiée.

b) Obligations pour les parents :

> Veiller à ce que le jeune fréquente régulièrement et assidûment l'établissement. »

## J comme journal de classe

Un outil précieux qui permet de suivre l'évolution de votre enfant et de communiquer avec son titulaire.

Nous vous demandons de le vérifier et de le signer **TOUS les jours**.

En maternelle, l'équivalent est la farde « facteur » dans laquelle vous trouverez les communications concernant la vie en classe. Elle est à consulter à chaque fois qu'elle revient à la maison, merci d'y veiller.

## M comme MAIL...pour les envois de documents officiels

Dans un souci de facilité et de respect de l'environnement...nous communiquerons avec vous via votre boîte mail pour l'envoi de documents officiels...donc pensez à la consulter et n'oubliez pas de nous communiquer au secrétariat tout changement d'adresse électronique.

- [secretariat@lesacrecoeur.be](mailto:secretariat@lesacrecoeur.be) (pour toutes questions administratives et de facturations)
- [Geraldine.Echaute@lesacrecoeur.be](mailto:Geraldine.Echaute@lesacrecoeur.be) (Maternelles, P1-P2) (pour toutes questions pédagogiques ou par rapport à votre enfant)
- [Thomas.Hendricks@lesacrecoeur.be](mailto:Thomas.Hendricks@lesacrecoeur.be) (P3 à P6) (pour toutes questions pédagogiques ou par rapport à votre enfant)

Les enseignants : chaque enseignant possède une adresse professionnelle sous la même dénomination :

[Prénom.Nom@lesacrecoeur.be](mailto:Prénom.Nom@lesacrecoeur.be)

## N comme natation

**Equipement** : bonnet orange (en vente à l'école à 5€ à remettre sous enveloppe au professeur) demandé par les piscines afin de garantir une certaine sécurité et visibilité + maillot une pièce pour les filles, pas de maillot short pour les garçons.

### **Piscine :**

**Primaires** : « Sportcity » à Woluwé Saint Pierre. Coût : abonnement 60€ (vacances et we inclus) + transport en car (P1-P2).

**Maternelles** : Piscine privée Promosport à Wavre, le mercredi (+/- 10 séances par an) pour les 4-5 ans.

**Nous vous rappelons que le cours de gymnastique et de natation sont des cours soumis à l'inspection et donc obligatoires. Toute exemption doit être motivée par écrit à l'attention du professeur chargé du cours. Si la dispense dépasse 1 semaine, un certificat médical sera exigé.**

## O comme objet perdus

Nous vous demandons de veiller à marquer les vêtements et accessoires de vos enfants. L'école décline toute responsabilité en cas de détérioration ou perte et vol de vêtements et objets de valeur. Les objets trouvés sont stockés dans une manne dans le couloir du rez-de-chaussée

**En fin de trimestre, tous les objets non récupérés seront donnés à des associations caritatives.**

## O comme objets interdits à l'école

**Nous vous rappelons que tout objet de valeur (bijoux...) ou jeux de la maison ne sont pas les bienvenus à l'école et nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.**

**OBJETS STRICTEMENT INTERDITS DANS l'enceinte de L'ECOLE** : Objets strictement interdits dans l'enceinte de l'école : Smartphones, tablettes, airtags, jeux électroniques et montres connectées (autres que de simples montres indiquant uniquement l'heure).

⚠ Le non-respect de cette règle entraînera la confiscation immédiate de l'objet pour une durée d'un mois.

## O comme oublié

Attention, il n'est pas admis que les enfants retournent en classe après la fin des cours pour reprendre tout objet qui aura été oublié.

## P comme photos

Chaque année, des photos de votre enfant vous seront proposées sans aucune obligation d'achat. Le bénéfice permettra l'achat de matériel pédagogique.

**Photos individuelles, de familles et de classes : Le 22 et le 23 septembre.**

## P comme présence à l'école

**Section primaire et TROISIÈME MATERNELLE : présence régulière OBLIGATOIRE** (cfr. A comme absence)

**Section maternelle** (accueil-M1-M2) : Nous vous demandons d'amener régulièrement votre enfant à l'école afin de lui offrir une continuité dans ses apprentissages et son évolution.

**R/** Nous insistons pour que votre enfant soit **présent au moins 8 matinées dès la rentrée au mois d'août**, il sera ainsi considéré comme inscrit dans notre école.

## R comme remboursement

**Plus aucun remboursement ne sera effectué à partir du moment où l'enfant est inscrit à l'activité ou au service. Cette décision fait suite au fait que la plupart des services et activités nous sont facturés sur base de la commande initiale et il nous est impossible d'obtenir une modification de facture en cas de changement. Il s'agit alors pour l'école d'une perte pleine. Nous vous remercions pour votre compréhension.**

Toute demande d'un éventuel remboursement pour raison exceptionnelle, s'effectuera par le service comptable avec demande préalable auprès du secrétariat.

## R comme réduction familles nombreuses

Une réduction de 20% est accordée au troisième enfant d'une même famille inscrit dans l'école **UNIQUEMENT sur le prix des repas.**

Les familles concernées peuvent modifier eux-mêmes le tarif de la note de frais de leur troisième enfant (voir tarif ci-dessous).

## R comme repas et surveillance durant le temps de midi

**PRIX : 1,70 euro/jour est demandé pour assurer la surveillance du temps de midi**

-pique-nique : gratuit

-pique-nique et potage : 0,70 €/jour

-potage-repas chaud-dessert : 4,10 euros pour les maternelles et 4,70 euros pour les primaires

**!!! LES REPAS CHAUDS DEBUTERONT LE LUNDI 1er SEPTEMBRE.** Ils sont fournis par le traiteur « TCO » (informations sur le site internet de l'école et à la suite de ce document).

## R comme réunion des parents

Une réunion collective de rentrée sera organisée en ce début de nouvelle année scolaire pour la section maternelle et primaire afin de vous informer de l'organisation de la classe, des méthodes pédagogiques utilisées, des compétences développées, des évaluations, des projets...

**-2 temps alternatifs de présentation : en classe avec le titulaire et dans la salle de gym avec l'équipe éducative et la direction**

### **A VOS AGENDAS :**

- **Section maternelle : mardi 2 septembre à 19h**

**Dans la salle de gym pour les accueils et les M3**

**Directement en classe pour les toucans et les baleines**

- **Section primaire : jeudi 4 septembre à 19h**

**Dans la salle de gym pour les P1/P2/P3**

**Directement en classe pour les P4/P5/P6**

D'autres réunions individuelles seront organisées par le titulaire de votre enfant, dans le courant de l'année, les informations vous seront transmises par courriel.

## S comme sortie des classes et fin des cours :

Nous vous rappelons quelques précisions pour garantir la sécurité de tous lors de la fin des cours :

### ORGANISATION :

**Section maternelle à 15h25** : pour reprendre vos enfants en classe !

- **Entrées et sorties UNIQUEMENT par le chemin longeant le bâtiment du Chiro** qui vous conduira dans la petite cour d'où vous pourrez entrer dans le couloir du rez-de-chaussée.
- Ouverture de la grille dès 15h25.
- A 15h25 entrée dans le bâtiment et reprise des enfants de 15h25 à 15h40 dans les classes.
- **La sortie se fait également via le chemin du Chiro.**
- **Les troisièmes maternelles vous attendent sous le préau de la petite cour.**

**Section primaire à 15h25** :

- **Grande cour** : se rassemblent uniquement les enfants qui sont repris par un adulte. Ils vous attendront dans la zone qui leur sera attribuée. **Les parents n'entrent PAS dans la cour ET attendent leurs enfants dans la « zone parents » prévue à cet effet à la grille des pompiers.**
- **Grille centrale** : enfants qui quittent l'école munis d'une carte de sortie
- **Grande cour** : se rassemblent les enfants qui vont à l'étude et restent en activités extrascolaires. Ils joueront dans la zone qui leur sera attribuée.

**Pour rappel : la garderie payante commence dès 15h45 !**

**Après 15h40 : entrées et sorties par la petite grille de la grande cour sous la surveillance de Dynamix23**

### ATTENTION

- Seuls les enfants en possession d'une carte de sortie peuvent quitter l'école sans être accompagnés
- Les autres enfants attendent leurs parents dans la cour de récréation
- Les parents sont invités à récupérer leurs enfants dans la cour de récréation, zone prévue à cet effet, et à la quitter rapidement afin de permettre une meilleure surveillance des autres enfants.
- Aucun surveillant ne laissera sortir un enfant de l'école sans qu'il soit accompagné, il est donc **INUTILE de s'arrêter devant l'école et de klaxonner pour que votre enfant vous rejoigne.**
- Toute modification pour la reprise de votre enfant doit se faire via un motif écrit ou via mail.

## Z comme zéro déchet

En raison de l'augmentation significative des frais liés à l'enlèvement des poubelles, et surtout par souci de contribuer à la préservation de notre planète, nous vous demandons de bien vouloir :

- **Limiter la quantité de déchets en réduisant l'utilisation de plastiques et autres matériaux d'emballage pour les aliments. Merci de faire attention à cela. Soyons écoresponsables !**
- **Nous demanderons également à vos enfants de ramener chez eux les déchets de leurs collations et de leurs repas pique-nique.**

## Merci

Merci d'avoir pris le temps de lire ce livret et de le conserver tout au long de l'année.

Merci à chacun de vous de prendre également connaissance des projets éducatif, pédagogique et d'établissement ainsi que du règlement des études et du règlement d'ordre intérieur qui sont en ligne sur le site de l'école : [www.lesacrecoeur.be](http://www.lesacrecoeur.be)

Nous souhaitons remercier particulièrement chacun de nos partenaires : bénévoles, membres du comité des fêtes, de l'association de parents et ainsi que toutes les personnes qui contribuent également au bien-être des enfants au sein de l'école.

Belle année scolaire à tous !

L'équipe éducative du Sacré-Cœur

